

**SOCIETE NEW BODY LINE S.A**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Du 26/05/2021 à 10h**

**EXERCICE 2020**

**IACE - Tunis**

## SOMMAIRE

<i>CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE</i> .....	5
<i>CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2020</i> .....	6
<b><i>I – Aperçu sur la conjoncture économique en 2020</i></b> .....	.....
<b><i>II – Activité et résultat de la société en 2020</i></b> .....	.....
2.1 <i>Activité Commerciale :</i>	12
2.1.1 <i>Evolution du nombre de clients par famille de produits :</i> .....	12
2.1.2 <i>Evolution du nombre de clients par pays :</i> .....	12
2.2 <i>Production :</i>	12
2.2.1 <i>Produits finis :</i> .....	12
2.2.2 <i>Sous-traitance :</i> .....	13
2.3 <i>Produits d'exploitation :</i>	14
2.3.1 <i>Détail du chiffre d'affaires par marché :</i> .....	14
2.3.2 <i>Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :</i> .....	14
2.3.3 <i>Détail de Chiffre d'affaires par pays :</i> .....	14
2.4 <i>Charges d'exploitation :</i>	16
2.4.1 <i>Achats d'approvisionnement consommés</i> .....	16
2.4.2 <i>Charges du personnel</i> .....	16
2.4.3 <i>Autres charges d'exploitation</i> .....	17
2.5 <i>Investissements &amp; financements :</i>	18
2.6 <i>Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années</i>	18
<b>III PARTICIPATIONS</b> .....	.....
<b>IV ACTIONNARIAT</b> .....	.....
4.1 <i>Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote</i>	21
4.2 <i>Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale</i>	21
4.3 <i>Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL</i>	21
<b>V- ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b> .....	.....
5.1 <i>Conseil d'administration</i>	24
5.2 <i>Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs</i>	24
5.3 <i>Principales délégations encours de validité</i>	24
5.4 <i>Rôle de chaque organe d'administration et de direction</i>	25
5.5 <i>Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés</i>	25
5.6 <i>Comités spéciaux et rôle de chaque comité</i>	25
<b>VI COURS BOURSIER</b> .....	.....
6.1 <i>Evolution du cours et des transactions</i>	28

6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL	28
<b>VII AFFECTATION DES RESULTATS</b> .....	29
7.1 Dispositions statutaires	30
<b>VIII CONTROLE DES COMPTES ET ELEMENTS SUR LE CONTROLE INTERNE</b> ....	31
8.1 Contrôle des comptes	32
8.2- Eléments sur le contrôle interne	32
<b>IX GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b> .....	33
9.1 Système de rémunération	34
9.2 Formation du personnel	34
<b>X Etats financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020</b> .....	35
10.1 BILAN ACTIFS (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020	36
10.2 -BILAN PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020	37
10.3 - ETAT DE RESULTAT (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020	38
10.4 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31- 12-2020	39
10.5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS	40
10.5.1-Notes sur le bilan.....	40
<b>AC05 &amp; AC06 : Stocks :</b> .....	40
<b>AC07 &amp; AC08 : Clients et comptes rattachés :</b> .....	41
<b>AC09 &amp; AC10 : Autres actifs courants :</b> .....	41
<b>AC11 &amp; AC12 : Placements et actifs financiers :</b> .....	41
<b>AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :</b> .....	42
Capitaux propres et passifs : .....	42
<b>P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :</b> .....	42
<b>P02 : Autres passifs courants</b> .....	43
10.5.2-Notes sur l'état de résultat.....	43
<b>R01 : Revenus :</b> .....	43
<b>R02 : Les autres produits d'exploitation :</b> .....	43
<b>R03: Achats d'approvisionnements consommés</b> .....	44
<b>R04 : Charges du personnel :</b> .....	44
<b>R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :</b> .....	44
<b>R06 : Les autres charges d'exploitation :</b> .....	45
<b>R07 : Charges financières nettes :</b> .....	45
<b>R08 : Les produits de placement :</b> .....	45
<b>R09 : Détermination de l'impôt sur les sociétés exercice 2020</b> .....	46

10.5.3-Tableau d'amortissement des immobilisations incorporelles .....	47
10.5.4-Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles .....	47
10.5.5 Tableau de variation des capitaux propres: .....	48
10.5.6-Soldes intermédiaires de gestion .....	49
<b>XI- RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>50</b>
<b>CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION .....</b>	<b>58</b>
<b>I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE.....</b>	<b>59</b>
1.1 Election des membres du Conseil d'Administration .....	59
1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se termine avec l'Assemblée statuant sur l'exercice 2020 .....	59
1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats) .....	59
1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler) .....	59
1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE .....	60
1.2 Nomination du commissaire aux comptes .....	60
1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée .....	60
1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée .....	60
<b>II- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL .....</b>	<b>60</b>
2.1 Nombre de titres comportant droit de vote .....	60
2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires .....	61
2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital) .....	61
<b>CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO.....</b>	<b>62</b>

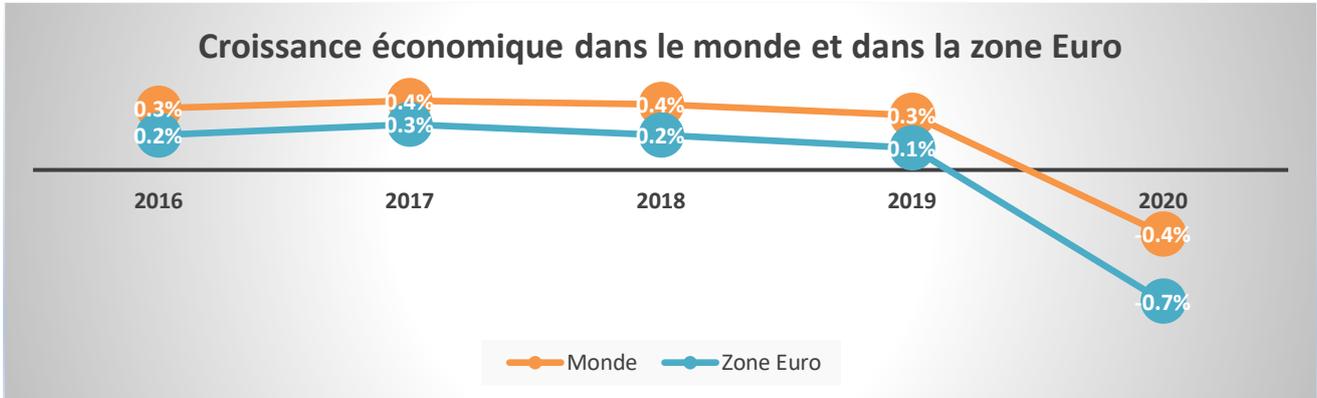
## CHAPITRE I- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.
4. Affectation du résultat 2020.
5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.
6. Fixation du montant des jetons de présence.
7. Désignation de deux administrateurs indépendants.
8. Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.
9. Renouvellement du mandat des administrateurs :
  - Mr. REJEB SFAR Karim
  - Mr. REJEB Nessim
  - Mr. REJEB SFAR Hedi
  - Mme REJEB Hanene
10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.
11. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du Procès-Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

## CHAPITRE II- RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2020

**I – Aperçu sur la conjoncture  
économique en 2020**

L'activité économique mondiale a été bouleversée, en 2020, par la forte propagation de la pandémie de coronavirus et par les mesures prises pour l'enrayer, un peu partout dans le monde, dans un contexte marqué par la montée des incertitudes liées au Brexit, par l'aggravation des conflits commerciaux entre les Etats-Unis, la Chine et l'Union Européenne et par l'accentuation des tensions géopolitiques notamment entre l'UE et la Russie.

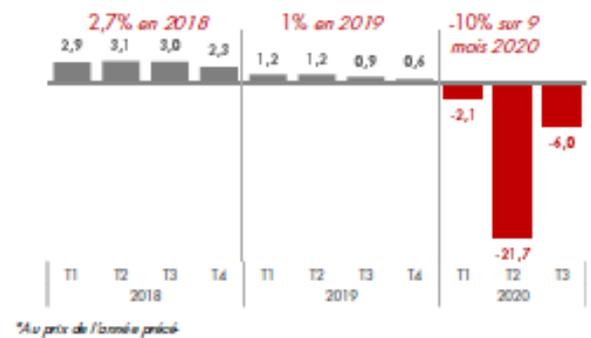


A l'instar de la répercussion sur l'ensemble des pays du monde entier, la crise du COVID-19 a porté un coup dur à l'économie tunisienne qui souffre déjà bien avant cette pandémie surtout avec une fréquence élevée des tensions sociales et la fragmentation du paysage politique.

**Evolution du Produit Intérieur Brut PIB**

La croissance du PIB, exprimé aux prix constants de 2010, s'est, tout d'abord, contractée de -2,8% au 1<sup>er</sup> trimestre, en relation avec l'instauration des mesures strictes de confinement au mois de mars, et s'est enfoncée dans la récession, par la suite, au T2-2020, de -19% en relation, notamment, avec le confinement total décrété au cours du second trimestre. Le 3<sup>ème</sup> trimestre était celui du rebond technique, avec un taux de croissance de +19,4% ramenant ainsi la récession des 9 premiers mois à 10%.

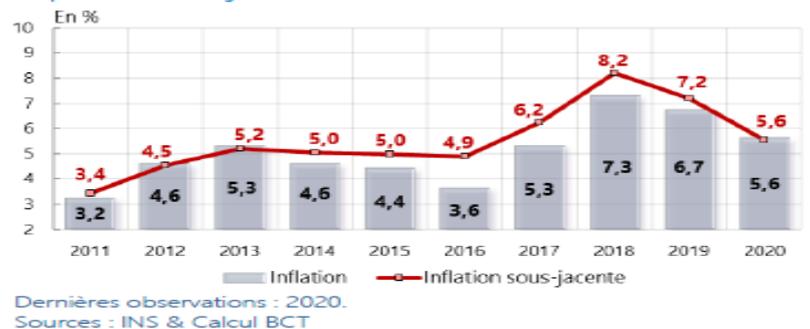
Variation trimestrielle du PIB\* en Glissement annuel



**Inflation**

L'inflation a poursuivi son trend baissier en 2020 en revenant de +5,9% en janvier à +4,9% en Décembre, pour s'établir en moyenne à +5,6% sur l'ensemble de l'année, après +6,7% enregistré durant l'année 2019 et 7,3% en 2018.

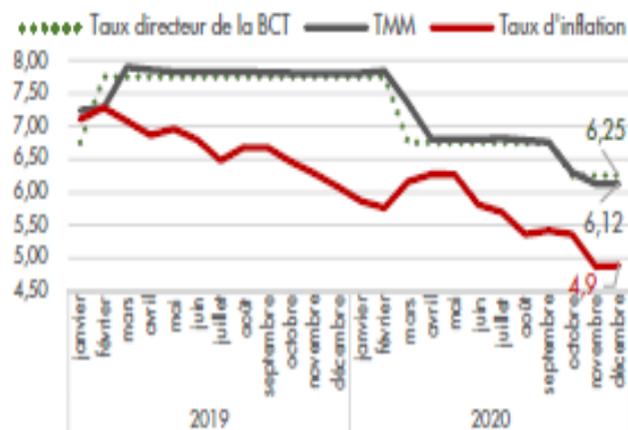
Graph. 17 : Évolutions annuelles de l'inflation globale et de sa composante sous-jacente



### TMM et Taux Directeur

Suite à la propagation de la pandémie Covid-19, la BCT a décidé en 2020 de baisser deux fois son taux directeur respectivement de 100 points de base le 17 mars 2020 et de 50 points de base le 30 septembre 2020 ramenant ainsi le taux d'intérêt directeur à 6,25%.

Le TMM du mois de décembre 2020 s'est établi à 6,12% contre 6,13% le mois précédent et 7,81% en décembre 2019.

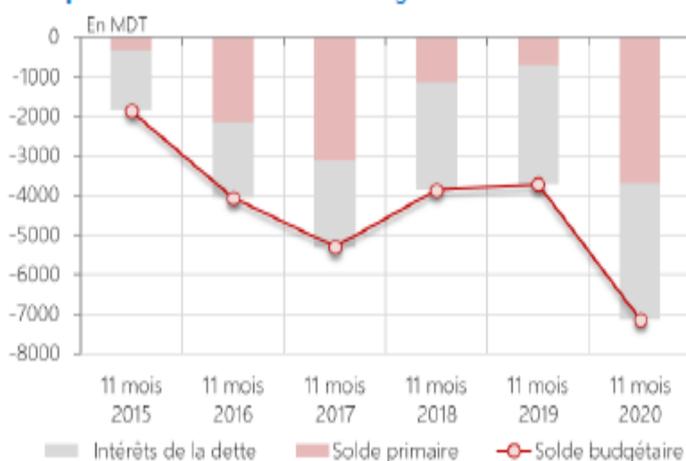


### Solde Budgétaire

Au terme des onze premiers mois de 2020, le solde budgétaire s'est établi à -7.130 MDT, contre -3.721 MDT un an auparavant. Un creusement de déficit qui a résulté de l'effet conjugué :

- De la hausse notable de 2,9% des dépenses de l'Etat induite par l'augmentation de la masse salariale de 12,8% et des avances et prêts nets du Trésor de 85% et
- La baisse des ressources propres de l'Etat, (dont -6,4% pour les recettes fiscales à fin novembre 2020)

**Graph. 26 :** Evolution du solde budgétaire\* en millions de dinars



Dernières observations : 11 mois 2020. Source : Ministère de l'Economie, des finances et de l'Appui à l'investissement.

(\*) Hors dons, privatisation et confiscation.

### Dettes publiques

L'encours de la dette publique s'est établi, au terme des onze premiers mois de 2020, à un niveau record de 91,8 milliards de dinars, en hausse de 11,2% (ou +9.218 MDT) par rapport à son niveau de fin 2019.

**Graph. 28 :** Encours de la dette publique en millions de dinars

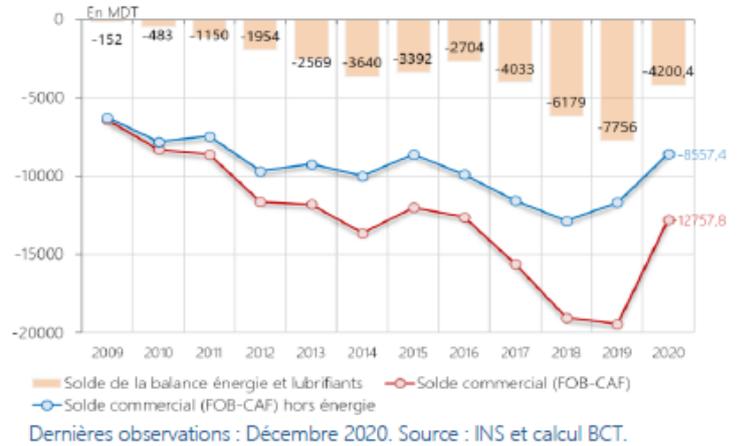


Dernières observations : 11 mois 2020. Source : Ministère de l'Economie, des finances et de l'Appui à l'investissement.

**Echanges commerciaux**

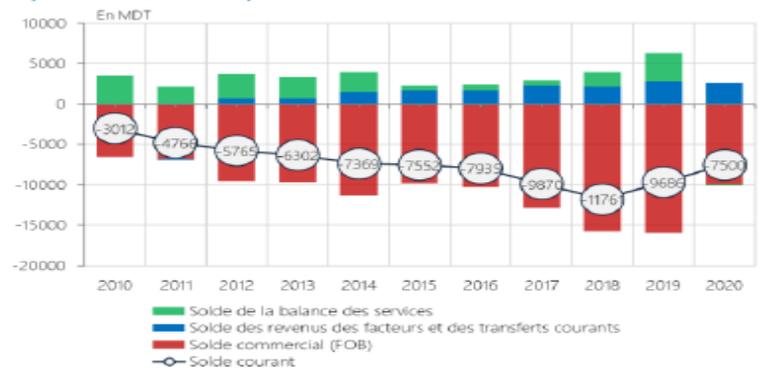
Sur l'ensemble de l'année 2020, les échanges commerciaux se sont soldés par un déficit commercial de 12.758 MDT contre 19.436 MDT en 2019. Cette atténuation découle d'une baisse des importations (-11,8 milliards de dinars) plus prononcée que celle des exportations (-5,1 milliards de dinars). Hors énergie, le déficit de la balance commerciale s'est limité à 8.557 MDT en 2020, contre 11.680 MDT en 2019.

**Graph. 30 : Solde commercial (FOB-CAF) en millions de dinars**



Le déficit courant est revenu de -9.686 MDT (ou -8,5% du PIB) en 2019 à -7.500 MDT (ou -6,8% du PIB) en 2020.

**Graph. 35 : Solde courant en MDT et par principal poste (données annuelles).**



**Taux de change**

Le dinar tunisien a connu une appréciation de 4,3% vis-à-vis du dollar américain qui a atteint 2,722 DT en décembre 2020 contre 2,839 DT en décembre 2019.

En revanche, le dinar a enregistré une dépréciation de 4,6% face à l'euro qui valait 3,306 DT en décembre 2020 contre 3,155 DT en décembre 2019.

**Graph. 38 : Evolution des taux de change**



**II – Activité et résultat de la société en  
2020**

## 2.1 Activité Commerciale :

Durant l'année 2020 et à cause de la pandémie, tous les salons et rendez-vous commerciaux internationaux ont été annulés.

New Body Line a participé au salon Destination Africa dans sa version virtuelle et n'a pas eu de contacts intéressants en Egypte ou dans d'autres pays.

Nous avons aussi gardé le contact avec nos clients par e-mails, téléphone et les vidéos conférences par internet en attendant une reprise normale des activités commerciales et des jours meilleurs.

### 2.1.1 Evolution du nombre de clients par famille de produits :

L'évolution du nombre de clients est donnée par le tableau suivant :

Clients	2019	2020
Lingerie Basique	11	11
Lingerie intelligente	5	8
Articles sport	3	3
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>22</b>

### 2.1.2 Evolution du nombre de clients par pays :

En 2020, NBL a traité avec 22 clients répartis comme suit :

Pays	France	Tunisie	Allemagne	Pays-Bas	Suède	U.K.	Belgique	Total
<b>2019</b>	14	2	1	0	1	1	0	<b>19</b>
<b>2020</b>	14	3	1	1	1	1	1	<b>22</b>

## 2.2 Production :

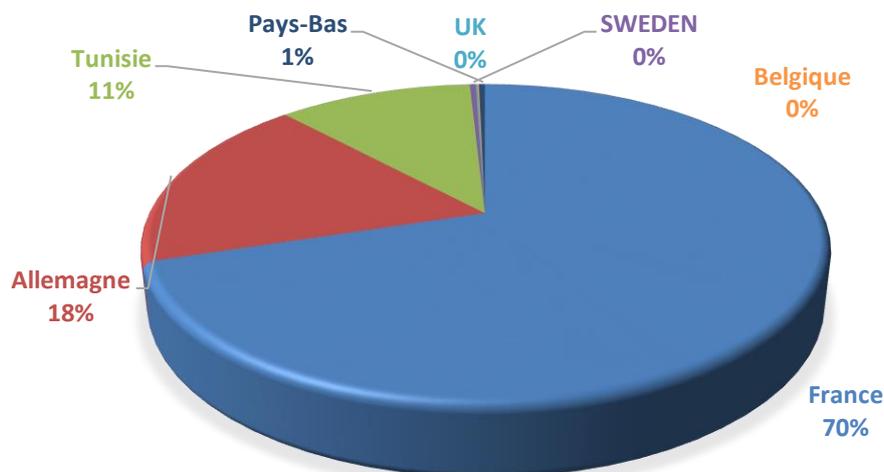
### 2.2.1 Produits finis :

En 2020 NEW BODY LINE a produit 560 256pcs contre 574 358pcs en 2019 soit une diminution de 2.46 %.

#### 2.2.1.1 Détail de la production par pays de destination

Pays	2019		2020		Variation 2019/2020
	Quantité	%	Quantité	%	
<b>France</b>	462 049	80.45%	393 128	70.17%	-15%
<b>Allemagne</b>	61 755	10.75%	100 236	17,89%	62%
<b>Tunisie</b>	44 904	7.82%	62 072	11.08%	38%
<b>SWEDEN</b>	4 650	0.81%	1 850	0,33%	-60%
<b>UK</b>	1 000	0.17%	570	0,10%	-43%
<b>Belgique</b>	0	0.00%	500	0,09%	-
<b>Pays-Bas</b>	0	0.00%	1 900	0,34%	-
<b>TOTAL</b>	<b>574 358</b>	<b>100%</b>	<b>560 256</b>	<b>100%</b>	<b>-2,46%</b>

## PRODUCTION 2020 PAR PAYS



### 2.2.1.2 Détail de la production par famille de produits

Le détail de la production par famille de produits est donné par le tableau suivant :

Famille de produit	Nombre de pièces vendues				Variation 2019/2020
	2019		2020		
Lingerie femme	242 322	42%	238 513	43%	-1,57%
Lingerie homme	26 184	5%	11 045	2%	-57,82%
Lingerie intelligente	305 852	53%	310 698	55%	1,58%
<b>TOTAL</b>	<b>574 358</b>	<b>100%</b>	<b>560 256</b>	<b>100%</b>	<b>-2,46%</b>

### 2.2.2 Sous-traitance :

En 2020, la société a réalisé des travaux de sous-traitance en confection et en teinture, pour un nombre total de pièces s'élevant à 44 989pcs contre 52 179pcs en 2019.

2019	2020	Variation
52 179	44 989	-14%

## 2.3 Produits d'exploitation :

### 2.3.1 Détail du chiffre d'affaires par marché :

La répartition du chiffre d'affaires entre Export et marché local se présente comme suit :

<b>LIBELLE</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		<b>Variation 2019/2020</b>
Chiffre d'affaire - Export	5 551 402	96%	4 580 709	93%	-17%
Chiffre d'affaire - Marché Local	232 242	4%	330 424	7%	42%
<b>Total des Revenus</b>	<b>5 783 644</b>	<b>100%</b>	<b>4 911 133</b>	<b>100%</b>	<b>-15%</b>

La part du chiffre d'affaires local par rapport au chiffre d'affaires total est de 7% avec une progression de 42 % par rapport à 2019.

### 2.3.2 Détail du chiffre d'affaires par famille de produits :

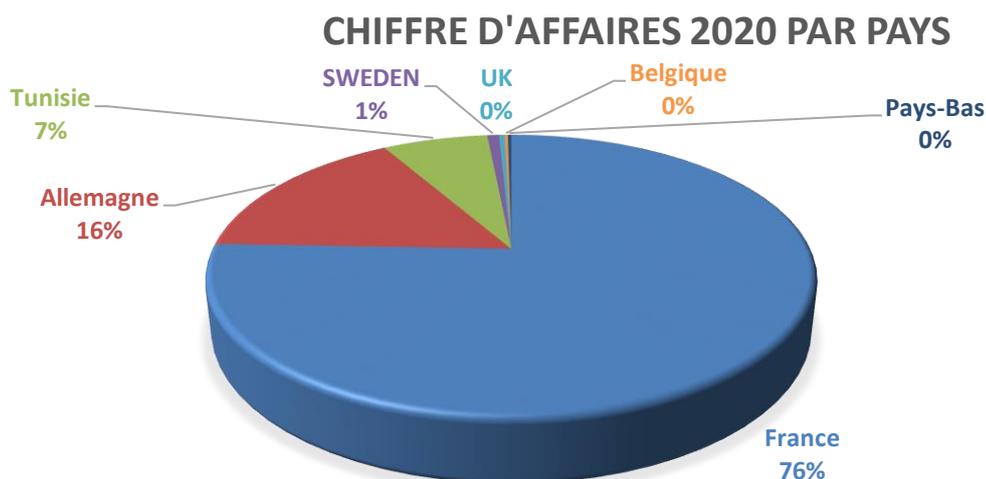
Le détail du chiffre d'affaires par famille de produits est donné par le tableau suivant :

<b>Chiffre d'affaire par famille de produits</b>					
	<b>2019</b>		<b>2020</b>		
<b>Famille de produit</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>	<b>%</b>	<b>Variation 2019/2020</b>
Lingerie femme	2 197 307	37.99%	2 353 850	47,93%	7%
Lingerie homme	177 152	3.06%	64 474	1,31%	-64%
Lingerie intelligente	3 409 184	58.95%	2 492 810	50,76%	-27%
<b>TOTAL</b>	<b>5 783 644</b>	<b>100%</b>	<b>4 911 133</b>	<b>100%</b>	<b>-15%</b>

### 2.3.3 Détail de Chiffre d'affaires par pays :

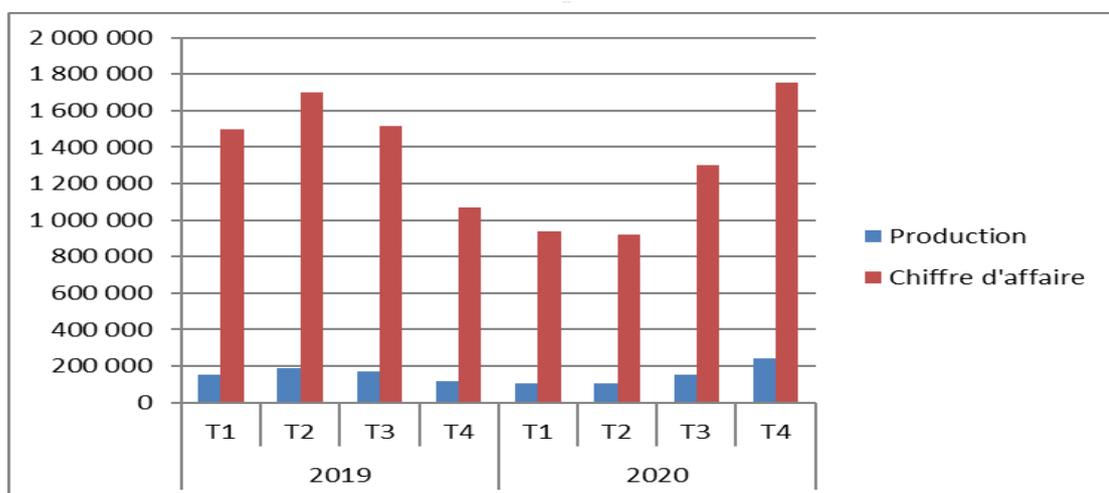
Le détail du chiffre d'affaires par pays est donné par le tableau suivant :

<b>Pays</b>	<b>Chiffre d'affaire par pays</b>				<b>Variation 2019/2020</b>
	<b>2019</b>		<b>2020</b>		
France	4 740 378	81.96%	3 711 596	75.58%	-22%
Allemagne	687 362	11.88%	793 761	16,16%	15%
Tunisie	232 242	4.02%	330 424	6.73%	42%
SWEDEN	90 762	1.57%	36 744	0,75%	-60%
UK	32 900	0.57%	17 720	0,36%	-46%
Belgique	0	0.00%	10 111	0,21%	-
Pays-Bas	0	0.00%	10 778	0,22%	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 783 644</b>	<b>100.00%</b>	<b>4 911 133</b>	<b>96,87%</b>	<b>-15%</b>



#### Evolution Production et chiffre d'affaire 2019, 2020 :

Période	2019				2020			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Production	154 022	186 994	170 189	115 332	102 459	105 126	153 699	243 961
Chiffre d'affaire	1 498 405	1 699 837	1 517 701	1 067 701	941 256	918 973	1 298 590	1 752 315



Les produits d'exploitation ont enregistré en 2020 une régression de 15% par rapport à l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

Produits d'exploitation	2019	2020	Variation 2019/2020
Revenus	5 783 644	4 911 133	-15%
Autres produits d'exploitation	64 658	36 270	-44%
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>5 848 302</b>	<b>4 947 403</b>	<b>-15%</b>

## 2.4 Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation ont augmenté de 8 % en 2020 par rapport à 2019, selon le détail suivant :

	2019	2020	Variation 2019/2020
Variations stocks produits finis & encours	-8 640	100 719	1266%
Achats d'approvisionnements consommés	1 691 425	1 922 738	14%
Charges de personnel	1 568 712	1 591 792	1%
Dotations aux amortissements et aux provisions	152 225	287 664	89%
Autres charges d'exploitation	696 204	538 454	-23%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>4 099 926</b>	<b>4 441 367</b>	<b>8%</b>

Ainsi le ratio « charges d'exploitation/chiffre d'affaires » a enregistré une augmentation de 27,57% en passant de 70,89% à 90,43% comme l'indique le tableau ci-dessous :

	2019	2020	Variation
Charges d'exploitation	4 099 926	4 441 367	8%
Chiffre d'affaires	5 783 644	4 911 133	-15%
<b>Charges d'exploitation/ Chiffre d'affaires</b>	<b>70,89%</b>	<b>90,43%</b>	<b>27,57%</b>

### 2.4.1 Achats d'approvisionnement consommés

Les achats consommés ont connu en 2020 une augmentation de 14%. Le détail de ces charges est donné par le tableau suivant :

Libellé	2019	2020	Variation 2019/2020
Achat stocké Matières Premières atelier tricotage	829 261	845 414	2%
Achat stocké Matières Premières atelier confection	243 734	217 616	-11%
Achat stocké Matières Premières atelier finissage	266 434	220 903	-17%
Achat stocké Matières Premières atelier teinture	131 846	92 551	-30%
Autres approvisionnements	142 457	68 327	-52%
Variations de stocks de marchandises	-148 226	257 950	-274%
Electricité & GAZ & EAU	225 920	219 977	-3%
<b>Total des Achats d'approvisionnements consommés</b>	<b>1 691 425</b>	<b>1 922 738</b>	<b>14%</b>

### 2.4.2 Charges du personnel

Les charges du personnel ont connu en 2020 une légère augmentation de 1% par rapport à 2019.

Libellé	2019	2020	Variation 2019/2020
Salaires	458 840	438 817	-4%
Appointements	654 951	713 077	9%
Rémunération PDG	101 139	101 139	0%
Congés payés	78 268	77 266	-1%
CNSS	221 994	214 432	-3%
Autres ch.personnels & autres ch. sociales	53 520	47 061	-12%
<b>Total des Charges du personnel</b>	<b>1 568 712</b>	<b>1 591 792</b>	<b>1%</b>

La régression du chiffre d'affaires de 15% et l'augmentation des charges du personnel de 1% a engendré une augmentation du ratio « charges du personnel / chiffre d'affaires » qui est passé de 27% en 2019 à 32% en 2020.

Libellé	2019	2020	Variation 2019/2020
Charges de personnel	1 568 712	1 591 792	1%
Chiffre d'affaires	5 783 644	4 911 133	-15%
<b>Charges du personnel/ Chiffre d'affaires</b>	<b>27%</b>	<b>32%</b>	<b>19%</b>

Le total effectif de la société New Body Line en 2020 s'élève à 150 personnes contre 151 en 2019. La répartition de cet effectif par service et direction est la suivante :

Affectation	Effectif				Variation 2019/2020
	2019		2020		
ATELIER TRICOTAGE	22	15%	20	13%	-9%
ATELIER CONFECTION	67	44%	69	46%	3%
ATELIER TEINTURE	6	4%	5	3%	-17%
ATELIER CONTROLE & CONDITIONNEMENT	23	15%	20	13%	-13%
L'ADMINISTRATIF	33	22%	36	24%	9%
<b>TOTAL</b>	<b>151</b>	<b>100%</b>	<b>150</b>	<b>100%</b>	<b>-1%</b>

### 2.4.3 Autres charges d'exploitation

Le total des autres charges d'exploitation s'élève à 538 454 DT en 2020 contre 696 204 DT en 2019, soit une diminution de 23%.

Autres Charges d'exploitation	2019	2020	Variation 2019/2020
Location	75 135	75 386	0%
Frais de nettoyage courant	51 334	32 253	-37%
Assurances	38 353	30 944	-19%
Services extérieurs	32 320	41 959	30%
Rémunérations Intermédiaires & Honoraires	37 690	63 873	69%
Publicité, publication, relation publiques	5 575	7 032	26%
Transport sur ventes	36 432	15 366	-58%
Missions et réception	55 234	27 250	-51%
Assistance Commerciale	283 731	194 537	-31%
Frais postaux & télécommunications	18 460	18 439	0%
Banque -commissions et autres services	9 458	9 242	-2%
Autres Impôts, taxes et versement assimilés	33 743	9 674	-71%
Dons	6 000	0	-100%
Jeton de présence	12 500	12 500	0%
Personnel extérieurs	240	0	-100%
<b>Total des Autres Charges d'Exploitation</b>	<b>696 204</b>	<b>538 454</b>	<b>-23%</b>

## 2.5 Investissements & financements :

Durant l'année 2020, la société NEW BODY LINE a réalisé des investissements de l'ordre de 17038 DT. Ces investissements ont été financés par les fonds propres de la société.

Investissements	
Désignation	Montant / DTN
14 MACHINE CONFECTION	14 200
MATERIEL INFORMATIQUE	2 838
<b>Total</b>	<b>17 038</b>

## 2.6 Evolution de la société et de ses performances durant les Sept dernières années

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019	2020	% 19/20
Revenus	6 408 021	5 840 220	6 133 586	6 773 987	5 848 302	4 947 403	-15%
Variation de stock PF	-18 571	-140 131	-51 388	94 732	8 640	-100 719	-1266%
Cout des achats	-2 381 050	-2 048 230	-2 200 397	-2 293 427	-1 691 425	-1 922 738	14%
<b>Marge Brut</b>	<b>4 008 400</b>	<b>3 651 859</b>	<b>3 881 801</b>	<b>4 575 292</b>	<b>4 165 517</b>	<b>2 923 946</b>	-30%
<b>Taux de marge Brut</b>	<b>63%</b>	<b>63%</b>	<b>63%</b>	<b>68%</b>	<b>71%</b>	<b>59%</b>	-17%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>							
Charges de Personnel	-1 588 141	-1 741 771	-1 674 308	-1 551 997	-1 568 712	-1 591 792	1%
Dotation aux amorts et aux provi	-485 965	-414 310	-423 296	-346 768	-152 225	-287 664	89%
Autres Charges d'exploitation	-418 763	-433 886	-537 066	-760 119	-696 204	-538 454	-23%
Transfert de Charge							
<b>EBIT</b>	<b>1 515 531</b>	<b>1 061 893</b>	<b>1 247 131</b>	<b>1 916 408</b>	<b>1 748 375</b>	<b>506 036</b>	-71%
<b>Marge Opérationnelle ( % )</b>	<b>24%</b>	<b>18%</b>	<b>20%</b>	<b>28%</b>	<b>30%</b>	<b>10%</b>	-66%
Réintégration dotation amort&Prov	485 965	414 310	423 296	346 768	152 225	287 664	89%
<b>EBITDA</b>	<b>2 001 496</b>	<b>1 476 203</b>	<b>1 670 427</b>	<b>2 263 176</b>	<b>1 900 600</b>	<b>793 701</b>	-58%
<b>Marge EBITDA ( % )</b>	<b>31%</b>	<b>25%</b>	<b>27%</b>	<b>33%</b>	<b>32%</b>	<b>16%</b>	-51%
Charges Financières Nettes	8 172	231 518	505 606	654 004	-520 690	243 668	-147%
Produits des Placements	292 128	397 050	449 104	557 539	455 880	525 901	15%
Autres Gains Ordinaires	3 128	0	1 338	12 956	1 066	7 043	561%
Autres Pertes Ordinaires	-202	-20 283	-7 036	-224	-320	-5	-98%
<b>EBT</b>	<b>1 818 757</b>	<b>1 670 178</b>	<b>2 196 143</b>	<b>3 140 683</b>	<b>1 684 310</b>	<b>1 282 643</b>	-24%
Impôts Sur les Bénéfices	-202 047	-145 987	-195 744	-398 754	-346 578	-66 474	-81%
IS CONJONTUREL	0	-105 976	0	0	0	0	
<b>Résultat Net</b>	<b>1 616 709</b>	<b>1 418 214</b>	<b>2 000 400</b>	<b>2 741 929</b>	<b>1 337 733</b>	<b>1 216 170</b>	-9%
<b>Taux de marge Nette</b>	<b>25%</b>	<b>24%</b>	<b>33%</b>	<b>40%</b>	<b>23%</b>	<b>25%</b>	7%

### **III PARTICIPATIONS**

Au 31.12.2020, la société New Body Line ne détient aucune participation

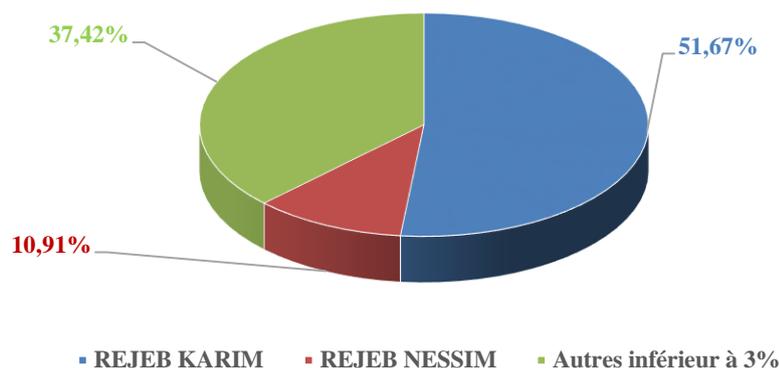
**IV ACTIONNARIAT**

#### 4.1 Renseignement relatif à la répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital au 23.04.2021 se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	%
REJEB KARIM	2 196 275	51.67%
REJEB NESSIM	463 700	10.91%
Autres inférieur à 3%	1 590 425	37.42%
<b>TOTAL</b>	<b>4 250 400</b>	<b>100%</b>

### STRUCUTRE DU CAPITAL DE NBL AU 23/04/2021



#### 4.2 Information sur les conditions d'accès à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article 28 des statuts de NBL relatif aux Assemblées Générales :

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires, **quel que soit le nombre de leurs actions**. Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, mêmes les absents ou incapables.

#### 4.3 Information sur les opérations de régulation de cours de l'action NBL

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 mai 2017 a autorisé le Conseil d'Administration, conformément à l'article 19 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant

réorganisation du marché financier et au règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à procéder à l'achat de ses propres actions dans la limite autorisée par la loi.

L'Assemblée a donné tout le pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les règles et modalités d'intervention afin de concrétiser ce programme, conformément à la législation en vigueur. Ce programme de rachat sera réalisé en vue de réguler le cours de l'action en bourse.

Etant précisé que le programme de rachat a pour objet :

- a- La régulation du cours de l'action par des opérations d'achat et de vente des actions de la Société New Body Line « NBL » en fonction de la situation du marché;
- b- De réduire les fluctuations excessives de son cours.

Le Conseil d'Administration tenue le 12 septembre 2017, a fixé les conditions d'intervention pour la régulation du cours de l'action de NBL comme suit:

- Fourchette de Prix  
[Seuil bas : 5,000 DT ; Seuil haut : 5,500 DT]
- % du capital

La part maximale que la Société New Body Line « NBL » pourra acquérir est de 0,941% de son capital, soit un nombre de 40 000 actions.

- Montant maximal des fonds destinés à la réalisation du programme

La Société New Body Line « NBL » consacrera à la mise en œuvre du contrat de régulation, une somme de 200 000 DT, à prélever sur la trésorerie de la société, pour la régulation du cours de l'action.

- Durée et le calendrier du programme de rachat

Ce rachat d'actions sera utilisé pendant la période allant du 1<sup>er</sup> décembre 2017, jusqu'à la date de tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2019, c'est-à-dire jusqu'au 16/07/2020.

C'est ainsi que du 01/01/2020 jusqu'au 13/07/2020, et suivant les termes de ce contrat de régulation suivant lequel la Tuniso-Seoudienne d'Investissement « TSI » a été chargée de la réalisation des opérations d'achat et de vente des actions objet de ce programme, le nombre d'actions NBL rachetées au total s'élève à 700 actions, correspondant à un montant de 3 075,730TND.

**V- ORGANES D'ADMINISTRATION  
ET DE DIRECTION**

### **5.1 Conseil d'administration**

L'administration de la Société NBL est confiée à un Conseil d'Administration. Le mandat des Administrateurs est d'une durée statutaire de trois ans renouvelable. Le Conseil d'Administration de la Société New Body Line est composé des cinq (5) membres suivants (AGO du 08 juin 2018):

- |                        |   |
|------------------------|---|
| 1- M. Karim REJEB SFAR | : Président du Conseil                                      |
| 2- M. Nessim REJEB     | : Administrateur  |
| 3- M. Hédi REJEB SFAR  | : Administrateur  |
| 4- M. Walid BEN RHOUMA | : Administrateur représentant des actionnaires minoritaires |
| 5- Mme. Hanène REJEB   | : Administrateur  |

### **5.2 Règles applicables à la nomination et au remplacement des administrateurs**

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de NBL relatif à la composition du Conseil d'Administration :

Une personne morale peut être nommée membre du Conseil d'Administration. Lors de sa nomination, elle est tenue de nommer un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

### **5.3 Principales délégations encours de validité**

Conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts, le Président du Conseil d'Administration assure sous sa responsabilité la Direction Générale de la Société. Il peut proposer au Conseil de nommer pour l'assister, un Directeur Général Adjoint choisi parmi les membres du Conseil ou en dehors de celui-ci, et dont les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de ses fonctions seront déterminés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration transmet à son Président et au Directeur Général Adjoint qu'il aurait adjoint à ce dernier, les pouvoirs nécessaires pour assurer l'exploitation normale et courante de la société.

Actuellement, la société est dirigée par :

1. M. Karim REJEB SFAR en qualité de Président Directeur Général, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 08 juin 2018
2. *Et M. Nessim REJEB en qualité de Directeur Général Adjoint, en vertu de la nomination qui lui a été faite par décision du Conseil d'Administration en date du 24 décembre 2012.*

#### **5.4 Rôle de chaque organe d'administration et de direction**

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus, sans limitations et sans réserves pour agir au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet.

Les principales missions du Conseil d'Administration consistent à :

- Déterminer la stratégie et les orientations de l'activité de la société
- Veiller à la mise en œuvre des choix stratégiques de la société
- Arrêter les comptes et les états financiers annuels et intermédiaires (semestriels) de la société
- Contrôler la gestion de la société et veiller à la qualité de l'information fournie aux actionnaires.

Sous réserve des pouvoirs que les statuts attribuent expressément aux assemblées d'actionnaires, ainsi que des pouvoirs qu'ils réservent de façon spéciale au conseil d'administration, le Président Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, et ce, dans la limite de l'objet social. Dans la limite des pouvoirs qui lui sont délégués, le Président-Directeur Général représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Directeur Général Adjoint exerce ses fonctions aussi longtemps qu'elles ne lui ont pas été retirées par le Conseil qui peut le révoquer à tout moment.

#### **5.5 Fonctions, participations, et activités dans d'autres sociétés**

Néant

#### **5.6 Comités spéciaux et rôle de chaque comité**

Par décision du Conseil d'Administration en date du 30 septembre 2013, la société NEW BODY LINE s'est dotée d'un comité permanent d'audit interne conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales.

Ce comité a pour principal rôle de :

- Examiner les états financiers intermédiaires et annuels afin d'éclairer le Conseil d'Administration sur leur contenu et de veiller à la fiabilité et à la qualité des informations qui seront fournies aux actionnaires, et s'assurer que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.
- Veiller à ce que la direction générale de la société mette en place un système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacé, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

- Procéder, avec la direction générale de la société, à un examen régulier des principaux risques financiers et le cas échéant, donner un avis sur les opérations financières significatives de la société.
- Veiller à l'amélioration continue de la qualité des procédures permettant le respect des réglementations en vigueur.
- Examiner le programme et les résultats des travaux de l'audit interne, et apprécier l'efficacité et la qualité de ses procédures.
- Plus généralement, le comité d'audit peut se saisir ou être saisi de tout sujet de nature financière, comptable, informatique, juridique ou fiscale susceptible d'affecter significativement la situation financière et les résultats de la société.  
Sur l'ensemble des points abordés par le comité d'audit, le comité pourra réaliser, s'il le juge utile, une étude détaillée selon les modalités qu'il définira.

Le président du comité présente en séance du Conseil d'Administration la synthèse des travaux du comité d'audit et les recommandations qu'il formule.

Les membres nommés de ce comité assureront, toutes contributions, travaux, études demandées par le Conseil d'Administration, et donneront au Conseil des propositions relatives au développement de la société et à sa bonne gouvernance.

En 2020, le Comité d'audit s'est réuni et a examiné, notamment :

- L'évolution de l'activité de la société, l'avancement dans la mise en place des procédures de contrôle interne,
- L'application des décisions du Conseil d'Administration,
- La validation des plans d'audit,

**VI COURS BOURSIER**

## 6.1 Evolution du cours et des transactions



## 6.2 Statistiques des transactions sur l'action NBL

Intitulés	2016	2017	2018	2019	2020
Capital social (mille DT)	3 780 000	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Nominal (DT)	1	1	1	1	1
Nombre d'actions	3 780 000	4 250 400	4 250 400	4 250 400	4 250 400
Capitaux traités (mille DT)	3 579	3 590	2 902	2 151	925
Titres traités	536 412	665 835	572 489	405 129	210 491
Cours plus haut (DT)	7,800	7,100	5,700	6,120	5,010
Cours plus bas (DT)	6,000	4,040	4,330	4,600	3,740
Clôture au 31/12 (DT)	6,900	4,990	5,420	4,990	4,380
Cap. Boursière au 31/12 (MD)	26,082	21,209	23,037	21,209	18,617
Dividendes par action (DT)	0,370	0,400	0,600	0,250	0,360 (1)
Date de distribution	14/07/2017	16/07/2018	14/08/2019	24/09/2020	

(1) proposé à l'AGO de Mai 2021

**VII      AFFECTATION      DES  
RESULTATS**

## 7.1 Dispositions statutaires

Conformément aux dispositions de l'article 33 des statuts de NBL relatif à l'affectation et répartition des bénéfices :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- ✚ Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- ✚ La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés,
- ✚ Une fraction de 5% des bénéfices nets jusqu'à concurrence du dixième du capital social constituant une réserve statutaire.

L'Assemblée Générale ordinaire est souveraine pour répartir ce bénéfice distribuable à titre de dividende ou décider de le reporter à nouveau.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'Assemblée Générale.

Le projet de répartition des bénéfices de l'exercice 2020, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration du 05.04.2021, est le suivant

Libellé	Montant DT
Résultat de l'exercice	1 216 169,753
Résultats reportés	20 050,000
Réserves facultatives 2019	293 924,247
<b>Total bénéfice à répartir</b>	<b>1 530 144,000</b>
<u>Affectation pour :</u>	
• <u>Réserve Légale</u>	0,000
• <u>Réserves facultatives</u>	0,000
• <u>Reliquat sur le bénéfice 2020 à répartir</u>	1 530 144,000
• <u>Dividendes à distribuer soit 0,360 dinars par action correspondant à 36% du nominal</u>	-1 530 144,000
<b>Nouveau report à nouveau</b>	<b>0,000</b>

**VIII CONTROLE DES COMPTES  
ET ELEMENTS SUR LE  
CONTROLE INTERNE**

## 8.1 Contrôle des comptes

Suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 08 juin 2018, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes :

<i>Commissaire aux comptes</i>	<i>Adresse</i>	<i>Mandat</i>
<b>Le cabinet « UNIVERS AUDIT » Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie</b>	<b>Rue du Lac Léman résidence du Lac 20011053 Les Berges du Lac, Tunis Tél : 71 964 692 / Fax : 71 964 741</b>	2018 -2019- 2020

## 8.2- Eléments sur le contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des mesures mises en œuvre par la Direction Générale, le management et le personnel pour s'assurer d'une assurance raisonnable quant à l'accomplissement des objectifs suivants :

- Utilisation économique et efficace des ressources disponibles ;
- Maîtrise des risques ;
- Intégrité, fiabilité et exhaustivité des informations de gestion ;
- Respect des lois et des règlements, des politiques générales, des programmes, des plans et des procédures internes ;
- Prévention de la fraude.

Afin d'y parvenir la société NBL s'est dotée des services et organisation suivante :

- **Service Audit interne :**

Le service audit interne a pour principal rôle d'apprécier la qualité de l'ensemble du système de contrôle interne. A cet effet, l'audit interne apporte au management des examens, des analyses, des recommandations, des avis et des informations.

La société « NBL » s'est récemment dotée d'un service d'auditeur interne dans le but de permettre au management de la société de disposer d'une fonction indépendante d'examen et d'évaluation du bon fonctionnement, de l'efficacité et de l'efficience du système de contrôle interne. L'auditeur interne assiste ainsi la hiérarchie dans l'exercice effectif de ses responsabilités.

- **Manuel des Procédures :**

La société « NBL » a procédé à la nomination d'un cabinet externe pour l'établissement d'un manuel des procédures. Ce travail est en cours de finalisation.

- **Comité permanent d'audit :**

Le système de contrôle interne de la société est périodiquement revu par le comité permanent d'Audit.

**IX GESTION DES RESSOURCES  
HUMAINES**

## **9.1 Système de rémunération**

Les rapports entre la société NEW BODY LINE et son personnel sont régis par le Code du travail et la convention collective sectorielle du textile signée le 26/07/1974, approuvée par l'arrêté du ministre des affaires sociales du 29/08/1974 et modifiée par les textes subséquents.

Par ailleurs, aucun avantage en nature n'est accordé au personnel par la société NEW BODY LINE.

Le personnel de la société NEW BODY LINE bénéficie chaque fin d'année d'une prime de rendement conformément à la convention sectorielle du textile. Cette prime est fixée à un salaire d'un mois selon une note professionnelle fixée comme suit :

- Note inférieure ou égale à 10 = 1/3 du montant de la prime
- Note de 11/20 à 14/20 = 1/2 du montant de la prime
- Note de 15/20 à 17/20 = 3/4 du montant de la prime
- Note de 18/20 à 20/20 = la totalité de la prime

Il est aussi prévu des primes et indemnités mensuelles qui se présentent comme suit :

- prime de transport : fixée à 56.602 TND par mois pour les agents d'exécution et de maîtrise, et 63.034 TND pour les cadres,
- prime d'assiduité : fixée mensuellement à 11.577 DT,
- prime de présence : payée à raison de 6,534 DT par mois,
- prime de panier : 0,250 DT/jour qui n'est octroyée qu'à celui qui a travaillé pendant au moins 7 heures continues.

## **9.2 Formation du personnel**

### **+ Formation Externe réalisée par des experts tunisiens :**

La société NEW BODY LINE fait appel à des techniciens de renommée nationale dans divers domaines, tels que :

- Secourisme au travail et sécurité contre l'incendie.
- Maîtrise de l'évacuation.
- Les aspects pratiques de la gestion du personnel.
- La gestion administrative des contrats de travail.
- Etc.

### **+ Formations Internes**

Le savoir-faire acquis par les chefs d'ateliers par le biais des formations externes, est par la suite transmis par ceux-ci à leurs collaborateurs avec des actions de formations en interne, planifiées tout au long de l'année.

**X Etats financiers de l'exercice clos au  
31 décembre 2020**

- ✚ **Bilan**
- ✚ **Etat de résultat**
- ✚ **Etat de flux de trésorerie**
- ✚ **Notes aux états financiers**
- ✚ **Soldes Intermédiaires de Gestion**

**10.1 BILAN ACTIFS (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020****BILAN**

*Exercice clos au 31/12/2020  
(exprimé en dinars tunisiens)*

**ACTIFS**

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
Immobilisations Incorporelles	AC1	185 831	185 831
Amortissements	AC2	-183 831	-181 831
Immobilisations Corporelles	AC3	4 820 390	4 803 351
Amortissements	AC4	-3 569 304	-3 285 889
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>1 253 086</b>	<b>1 521 462</b>
<b>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</b>			0
<b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>1 253 086</u></b>	<b><u>1 521 462</u></b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks	AC5	1 431 777	1 790 446
provision	AC6	-8 371	-8 371
Clients et comptes rattachés	AC7	1 071 594	1 227 528
Provisions	AC8		0
Autres actifs courants	AC9	601 492	107 932
Provisions	AC10	-15 949	-13 700
Placements et autres actifs financiers	AC11	4 670 322	1 923 196
Provisions	AC12	0	0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC13	3 619 718	6 057 138
<b><u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u></b>		<b><u>11 370 583</u></b>	<b><u>11 084 169</u></b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>12 623 669</b>	<b>12 605 631</b>

## 10.2 -BILAN PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020

*BILAN*  
*Exercice clos au 31/12/2020*  
*(exprimé en dinars tunisiens)*

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social	<u>CP01</u>	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	<u>CP02</u>	85 490	116 908
Réserves	<u>CP03</u>	2 170 162	1 847 329
Prime d'émission	<u>CP04</u>	4 720 600	4 720 600
Avoir des Actionnaires	<u>CP05</u>	-431 127	-428 013
Autres compléments d'apport	<u>CP06</u>	36 652	36 652
Résultat reporté	<u>CP07</u>	20 050	47 700
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u></b>		<b><u>10 852 227</u></b>	<b><u>10 591 576</u></b>
Résultat de l'exercice	<u>CP08</u>	1 216 170	1 337 733
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>12 068 397</u></b>	<b><u>11 929 309</u></b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts		0	0
provision		0	0
<b><u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>0</u></b>	<b><u>0</u></b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	209 354	240 790
Autres passifs courants	P02	345 918	435 532
Concours bancaires et Autres passifs financiers			
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>555 272</u></b>	<b><u>676 322</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>555 272</u></b>	<b><u>676 322</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>12 623 669</u></b>	<b><u>12 605 631</u></b>

**10.3- ETAT DE RESULTAT (EXPRIME EN DINARS) ARRETE AU 31-12-2020**

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>			
Revenus	R01	4 911 133	5 783 644
Autres produits d'exploitation	R02	36 270	64 658
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>4 947 403</b>	<b>5 848 302</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Variations stocks produits finis & encours		100 719	-8 640
Achats d'approvisionnements consommés	R03	1 922 738	1 691 425
Charges de personnel	R04	1 591 792	1 568 713
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	287 664	152 225
Autres charges d'exploitation	R06	538 454	696 204
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>4 441 367</b>	<b>4 099 926</b>
<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>		<b><u>506 036</u></b>	<b><u>1 748 376</u></b>
Charges financières nettes	R07	243 668	-520 690
Autres pertes ordinaires		-5	-320
Produit de placement	R08	525 901	455 880
Autres gains ordinaires		7 043	1 066
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u></b>		<b><u>1 282 643</u></b>	<b><u>1 684 311</u></b>
<b><u>AVANT IMPOT</u></b>			
Impôt sur les bénéfices	R09	-66 473	-346 578
<b><u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u></b>		<b><u>1 216 170</u></b>	<b><u>1 337 733</u></b>
<b><u>APRES IMPOT</u></b>			
Eléments extraordinaires			0
<b><u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u></b>		<b><u>1 216 170</u></b>	<b><u>1 337 733</u></b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			0
<b><u>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</u></b>		<b><u>1 216 170</u></b>	<b><u>1 337 733</u></b>

**10.4 ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (EXPRIME EN DINARS)**  
**ARRETE AU 31-12-2020**

	31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 216 170</b>	<b>1 337 733</b>
<b>Ajustements</b>	<b>158 700</b>	<b>-25 528</b>
Amortissements & provisions	287 664	152 225
Variation des stocks	358 669	-156 866
Variation des clients et autres créances	-337 713	633 584
Variation des fournisseurs et autres dettes	-120 965	-694 727
Quote part subvention d'investissement	-31 418	-34 974
Dividendes non réglés	2 463	82 862
Retraitement au titre subvention d'investissement	0	-7 631
Retraitement au titre Fournisseurs d'immobilisation non encore payé	0	0
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>1 374 870</b>	<b>1 312 206</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	- 17 038	-115 044
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-2 747 127	2 349 194
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>-2 765 165</b>	<b>2 234 150</b>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-1 045 011	-2 585 402
Encaissement subvention d'investissement	0	7 631
Encaissement lié au rachat des actions	0	8 805
Décassement lié au rachat des actions	-3 114	0
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>- 1 048 125</b>	<b>-2 568 966</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>-2 437 420</b>	<b>977 390</b>
<b>TRESORERIE DEBUT EXERCICE</b>	<b>6 057 138</b>	<b>5 079 748</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>3 619 718</b>	<b>6 057 138</b>

**10.5- NOTES AUX ETATS FINANCIERS****10.5.1-Notes sur le bilan****AC01 & AC02 & AC03 & AC04 : Immobilisations  
Incorporelles & corporelles :**

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Acquisi- tion	Cession Reclass- ement	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulés	VCN au 31/12/21
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
* Logiciel	40 236	0	0	40 236	36 236	0	2 000	38 236	2 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
<b>Sous-totaux 1</b>	<b>185 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 831</b>	<b>181 831</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>183 831</b>	<b>2 000</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
* AAI construction	374 490	0	0	374 490	170 233	0	42 033	212 266	162 224
* Matériel industriel principal	3 069 714	-15 003	0	3 054 711	2 290 696	0	177 652	2 468 348	586 362
* Matériel industriel auxiliaire	423 940	29 204	0	453 144	320 383	0	32 986	353 369	99 774
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	22 634	0	4 096	26 730	14 228
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	330 106	0	42 033	372 139	21 021
* MMB	109 357	2 838	0	112 195	92 555	0	7 808	100 363	11 832
* Immobilisation en cours	355 648	0	0	355 648	0	0	0	0	355 648
<b>Sous-totaux 2</b>	<b>4 803 351</b>	<b>17 039</b>	<b>0</b>	<b>4 820 390</b>	<b>3 262 693</b>	<b>0</b>	<b>306 608</b>	<b>3 569 301</b>	<b>1 251 089</b>
<b>Totaux</b>	<b>4 989 182</b>	<b>17 039</b>	<b>0</b>	<b>5 006 221</b>	<b>3 444 524</b>	<b>0</b>	<b>308 608</b>	<b>3 753 132</b>	<b>1 253 089</b>

**AC05 & AC06 : Stocks :**

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 423 406 DT au 31 décembre 2020 contre 1 782 076DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Matières premières atelier tricotage	389 281	569 534
Matières premières atelier confection & finissage	170 732	151 008
Matières premières atelier teinture	58 792	66 942
Produits intermédiaires	252 699	402 020
Produits Finis	60 607	51 081
Produits Finis pour marche local	88 266	49 191
Matières pièces de rechange	394 658	483 930
Stock en transit CESAR	16 742	16 742
<b>Total</b>	<b>1 431 777</b>	<b>1 790 446</b>
Moins : Provisions sur stock	-8 371	-8 371
<b>Solde net</b>	<b>1 423 406</b>	<b>1 782 075</b>

**AC07 & AC08 : Clients et comptes rattachés :**

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 1 071 594 DT contre 1 227 528 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Clients locaux	168 439	99 968
Clients, étrangers	903 154	1 127 560
Clients douteux	0	0
CLIENT FACTURES A ETABLIR	0	0
<b>Total</b>	<b>1 071 594</b>	<b>1 227 528</b>
Moins : Provisions sur créances clients	0	0
<b>Solde net</b>	<b>1 071 594</b>	<b>1 227 528</b>

**AC09 & AC10 : Autres actifs courants :**

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 585 543 DT au 31 décembre 2020 contre 94 232 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Frs- Avance & Acompte	30 949	30 949
Personnel-Avance & acompte	370	1 400
Arrondissement Sur Rémunération	14	0
Etat, IS à reporter	246 430	0
Etat acompte provisionnels + Retenue à la source	0	0
Autres Débiteurs Divers	0	0
Charges constatées d'avance	6 541	8 316
Produits à recevoir	317 188	16 929
Crédit de TVA à reporter	0	10 558
Subvention à recevoir	0	39 779
<b>Total</b>	<b>601 492</b>	<b>107 932</b>
Moins : Provisions sur AAC	-15 949	-13 700
<b>Total</b>	<b>585 543</b>	<b>94 232</b>

**AC11 & AC12 : Placements et actifs financiers :**

Le solde net des placements et actifs financiers s'élève à 4670 322 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 1 923 196 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Billet de trésorerie	4 600 000	1 900 000
Titres SICAV EL HIFADTH	-6 925	23 196
Autres placements courants	0	0
Titres OBL WAFA	77 248	0
<b>Total</b>	<b>4 670 322</b>	<b>1 923 196</b>
Moins : Provisions dur actifs financiers	0	0
<b>Total</b>	<b>4 670 322</b>	<b>1 923 196</b>

**AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève à 3 619 718 DT au 31 décembre 2020 contre 6 057 138 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
UBCI Dinars	0	698
UBCI 2 Dinars	0	440
UBCI EURO	0	30
TSI	308 889	15 683
BIAT Dinars	1 092	350
BIAT Euro	382	40 851
AMEN BANK Dinars	92 667	27 168
AMEN BANK Euros	3 214 432	5 971 415
CAISSE	2 256	503
<b>Total</b>	<b>3 619 718</b>	<b>6 057 138</b>

Capitaux propres et passifs :

**P01 & P02 & CP01 & CP02 & CP03 & CP04 & CP05 & CP06 & CP07 & CP 08 :**

<b>(CP01, CP02, CP03, CP04, CP05, CP06, CP07 et CP08)</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>31/12/2018</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital Social	4 250 400	4 250 400
Autres capitaux propres	116 908	151 882
Réserves	1 847 329	1 629 367
Avoir des Actionnaires	-428 013	-436 089
Prime d'émission	4 720 600	4 720 600
Autres compléments d'apport	36 652	35 923
Résultat reporté	47 700	26 272
<b>Total</b>	<b>10 591 576</b>	<b>10 378 355</b>

**P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à 209 354 DT contre 240 790 DT au 31 décembre 2019, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fournisseurs locaux	-39 639	-27 411
Fournisseurs étrangers	-149 240	-195 216
Fournisseurs non encore parvenues	-20 475	-18 162
<b>Total</b>	<b>-209 354</b>	<b>-240 790</b>

**P02 : Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à 345 918 DT contre 435 532 DT au 31 décembre 2019, et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Personnel Rémunérations dues	-105 844	-155 499
PDG Rémunérations dues	-18 669	-32 121
Personnel -opposition salaires	-171	-171
Dettes provisionnées / congés payés	-35 084	-34 830
R/S à payer	-24 118	-18 704
Impôt à liquider	-3 406	-11 471
TVA à payer	- 3 127	0
Autres taxes sur CA (TCL)	-920	-319
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	-213	-56
CNSS	-109 870	-102 739
Personnel -autres charges à payer	0	0
Dividendes à distribuer	-1 283	-1 179
Charges à payer	-42 445	-40 023
Intérêts perçus d'avance	-767	-38 421
Clients avances & acomptes	0	0
<b>Total</b>	<b>-345 918</b>	<b>-435 532</b>

**10.5.2-Notes sur l'état de résultat****R01 : Revenus :**

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2020 à 4 911 133 DT contre 5 783 644 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Lingerie basique	2 418 324	2 374 459
Lingerie Intelligente	2 492 810	3 409 185
<b>SOLDE</b>	<b>4 911 133</b>	<b>5 783 644</b>

**R02 : Les autres produits d'exploitation :**

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2020 à 36 270 DT contre 64 658 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Quote part Subv.Inscrite C. Résultat	31 418	34 974
Subvention d'exploitation	4 852	29 685
<b>SOLDE</b>	<b>36 270</b>	<b>64 658</b>

**R03: Achats d'approvisionnements consommés**

Les achats d'approvisionnement consommés se sont élevés au 31 décembre 2020 à 1 922 738 DT contre 1 691 425 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Achat stocké MP tricotage	845 414	829 261
Achat stocké MP confection	217 616	243 734
Achat stocké Accessoires emballages	220 903	266 434
Achat stocké MP teinture	92 551	131 846
Carburant	9 507	9 503
Autres approvisionnements	68 327	142 457
Variations de stocks de marchandises	257 950	-148 226
Achats non stockées	210 470	216 417
<b>SOLDE</b>	<b>1 922 738</b>	<b>1 691 425</b>

**R04 : Charges du personnel :**

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2020 à 1 591 792 DT contre 1 568 713 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Salaires et compléments de salaire	1 253 033	1 214 930
Congés payés	77 266	78 268
Charges patronales	214 432	221 994
Autres charges de Personnel	47 061	53 521
<b>SOLDE</b>	<b>1 591 792</b>	<b>1 568 713</b>

**R05 : Dotation aux amortissements et aux provisions :**

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2020 à 287 664 DT contre 152 225 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Dotations aux amortissements	287 664	294 239
Dotations aux provisions pour dépréciation stocks	0	8 371
Dotations aux provisions pour risque et charges	0	0
Reprise/ Provision Stock	0	-100 386
Reprise/ provision pour risque et charge	0	-50 000
<b>SOLDE</b>	<b>287 664</b>	<b>152 225</b>

**R06 : Les autres charges d'exploitation :**

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2020 à 538 454 DT contre 696 204 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Services extérieurs	138 583	154 568
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	112 863	85 838
Personnel extérieur à l'entreprise	0	240
Jeton de présence	12 500	12 500
Transport sur achat	2 942	1 368
Transport sur vente	12 424	35 064
Missions et réception	27 250	55 234
Assistance Commerciale	194 537	283 731
Frais postaux et télécommunication	18 439	18 460
Commissions et frais bancaires	9 242	9 459
Impôt et taxes	9 674	33 742
Dons	0	6 000
<b>SOLDE</b>	<b>538 454</b>	<b>696 204</b>

**R07 : Charges financières nettes :**

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2020 à 243 668 DT contre 520 690 DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Intérêts	0	0
Pertes de changes	14 730	569 457
Gain de changes	-250 534	-42 175
Escompte obtenus	-8 664	0
Escompte Accordé	799	-6 592
<b>SOLDE</b>	<b>243 668</b>	<b>520 690</b>

**R08 : Les produits de placement :**

<b>Libellé</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Revenus de billet de trésorerie	476 101	373 021
Revenus des capitaux mobiliers	50 471	83 473
Moins-value sur placements	-671,543	-614
<b>SOLDE</b>	<b>525 901</b>	<b>455 880</b>

**R09 : Détermination de l'impôt sur les sociétés exercice 2020**

Résultat comptable avant impôt et ajustements			
			1 286 048,979
Les réintégrations:			
			3 784,953
Perte de change latente 2020		2 152,701	
Gain de change non réalisé 2019		1 512,252	
Timbres de voyage		120,000	
Les déductions			
			949 269,306
Gain de change non réalisé 2020		205 895,505	
Perte de change latente 2019		423 938,387	
Dividendes sur titres SICAV		1 177,416	
Plus-value non réalisé SICAV		1 070,498	
Bénéfices des RCM non réalisé		317 187,500	
Bénéfice fiscal avant dégrevement		340 564,626	
Chiffre d'affaire à l'export	4 580 708,800		
Chiffre d'affaire Local	330 424,275		
% du chiffre d'affaire provenant de l'export	93,27%		
Bénéfice exceptionnel qui ne doit pas être pris en compte pour la détermination	207 137,022		
des bénéfices provenant de l'export			
Bénéfices provenant de l'export			
Bénéfices provenant des ventes sur le marché local			124 450,507
			216 114,119
Impôt au titre des Bce provenant de l'export (taux=10%)			
Impôt au titre des Bce provenant des ventes sur le marché local (taux=25%)			12 445,051
			54 028,530
Minimum d'impôt au titre des bces provenant de l'export			
Minimum d'impôt au titre des bces provenant de la vente sur le marché local (0,2%)			4 580,709
Minimum d'impôt au titre des bces provenant de la vente sur le marché local			786,410
CSS Bénéfice export			500,000
CSS Bénéfice local			1 244,505
Impôt du			2 161,141
			66 473,580
Contribution CONJONCTUREL			3 405,646

## 10.5.3-Tableau d'amortissement des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2021
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
* Logiciel	40 236	0	0	40 236	36 236	0	2 000	38 236	2 000
* Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
* Concessions de marques, brevets et licences	140 595	0	0	140 595	140 595	0	0	140 595	0
<b>Sous-totaux 1</b>	<b>185 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>185 831</b>	<b>181 831</b>	<b>0</b>	<b>2 000</b>	<b>183 831</b>	<b>2 000</b>

## 10.5.4-Tableau d'amortissement des immobilisations corporelles

Libellé	Valeurs Brutes au 31/12/2019	Acquisition	Cession Reclassement	Valeurs Brutes au 31/12/2020	Amorti. antérieurs	Amorti. / Cessions	Dotations de l'exercice	Amorti. cumulées	VCN au 31/12/2021
* AAI construction	374 490	0	0	374 490	170 233	0	42 033	212 266	162 224
* Matériel industriel principal	3 069 714	-15 003	0	3 054 711	2 290 696	0	177 652	2 468 348	586 362
* Matériel industriel auxiliaire	423 940	29 204	0	453 144	320 383	0	32 986	353 369	99 774
* Matériel laboratoire	40 958	0	0	40 958	22 634	0	4 096	26 730	14 228
* Outillages industriels	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
* Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	32 547	0	0	32 547	0
* AAI Divers	393 160	0	0	393 160	330 106	0	42 033	372 139	21 021
* MMB	109 357	2 838	0	112 195	92 555	0	7 808	100 363	11 832
* Immobilisation en cours	355 648	0	0	355 648	0	0	0	0	355 648
<b>Sous-totaux 2</b>	<b>4 803 351</b>	<b>17 039</b>	<b>0</b>	<b>4 820 390</b>	<b>3 262 693</b>	<b>0</b>	<b>306 608</b>	<b>3 569 301</b>	<b>1 251 089</b>

## 10.5.5 Tableau de variation des capitaux propres:

	Capital social	Réserves légales	Réserves facultatives	Subvention d'invest.	Prime d'émission	Résultats reportés	Avoir des actionnaires	Autres complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 31/12/2019</b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 422 289</b>	<b>116 908</b>	<b>4 720 600</b>	<b>47 700</b>	<b>-428 013</b>	<b>36 652</b>	<b>1 337 733</b>	<b>11 929 309</b>
Affectation du résultat selon PV de l'AGO du 16/07/2020 :										-
Imputation résultat reportés						-47 700			47 700	0
* Réserves légales									0	0
* Réserves facultatives			322 833						-322 833	0
* Distribution des dividendes									- 1062 600	-1062600
Q.part des sub. d'invest. inscrites en Rt				-31 418						-31418
Résultat de l'exercice									1 216 170	1216170
Dividende Actions propres						20 050				20050
Opération sur actions propres							-3 114			-3114
<b>Situation au 31/12/2020</b>	<b>4 250 400</b>	<b>425 040</b>	<b>1 745 122</b>	<b>85 490</b>	<b>4 720 600</b>	<b>20 050</b>	<b>-431 127</b>	<b>36 652</b>	<b>1 216 170</b>	<b>12 068 397</b>

## 10.5.6-Soldes intermédiaires de gestion

Produits	2020	2019	Charges	2020	2019	Soldes	2020	2019
Revenus et autres produits d'exploitation	4 911 133	5 783 643	Stockage ou Déstockage de production	- 100 719	-		4 810 414	5 792 283
Production stockée		8 640						
<b>Total</b>	<b>4 911 133</b>	<b>5 792 283</b>	<b>Total</b>	<b>- 100 719</b>	<b>-</b>	<b>Production</b>	<b>4 810 414</b>	<b>5 792 283</b>
<b>Production</b>	<b>4 810 414</b>	<b>5 792 283</b>	<b>Achats consommés</b>	<b>1 922 738</b>	<b>1 691 425</b>	<b>Marge sur coût matières</b>	<b>2 887 676</b>	<b>4 100 858</b>
<b>Marge sur coût matières</b>	<b>2 887 676</b>	<b>4 100 858</b>						
Subvention d'exploitation	4 852	29 685	Autres charges externes	528 780	662 462			
<b>Total</b>	<b>2 892 528</b>	<b>4 130 543</b>	<b>Total</b>	<b>528 780</b>	<b>662 462</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>2 363 748</b>	<b>3 468 081</b>
Valeur ajoutée brute	2 363 748	3 468 081	Impôts et taxe	9 674	33 742			
			Charges de personnel	1 591 792	1 568 713			
<b>Total</b>	<b>2 363 748</b>	<b>3 468 081</b>	<b>Totals</b>	<b>1 601 465</b>	<b>1 602 455</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>762 283</b>	<b>1 865 626</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>762 283</b>	<b>1 865 626</b>						
Autres produits ordinaires	7 043	1 066	Autre charges ordinaires		320			
Produits financiers	525 901	455 880	Charges financières	-243 668	520 690			
Reprise sur provisions	-	-	Dotations aux amort. et aux prov.	287 664	152 225			
Quotes-parts sub d'investinsc. au RT	31 418	34 974	Pertes ordinaires	5	0			
Transfert de charges	-	-	Impôts sur le résultat ordinaire	66 474	346 578			
<b>Total</b>	<b>564 362</b>	<b>491 920</b>	<b>Total</b>	<b>110 475</b>	<b>1 019 813</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>1 216 170</b>	<b>1 337 733</b>
Résultat positifs des activités ordinaires	1 326 645	2 357 546	Résultat négatifs des activités ordinaires	-	-			
						<b>Résultat net après MC</b>	<b>1 216 170</b>	<b>1 337 733</b>

**XI- RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS  
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les actionnaires,

**I- Rapport d'audit sur les états financiers****1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre, Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « **New Body Line SA** », comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 12 068 397 Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 216 170 Dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### 3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis**

➤ Risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi finis s'élèvent respectivement à 148 873 Dinars et 252 699 Dinars au 31/12/2020. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable N° 4 relative au Stock qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2020 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.

- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

#### 4- Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les situations décrites au niveau de la note « IV » aux états financiers se rapportant aux incertitudes liées à l'impact éventuel de la pandémie du Covid-19 sur les états financiers des exercices futurs. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

#### 5- Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **6- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### **7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

**1- Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

**2- Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction. Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous avons conclu qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 08 Avril 2021

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Rachid NACHI**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE  
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les actionnaires,**

En application des dispositions des articles 200 (nouveau) et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A- Conventions et opérations nouvellement autorisées (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous n'a pas tenus informés d'aucune convention et opération nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020. Dans ce cadre, nous n'avons pas identifié de nouvelles conventions ou opérations conclues durant cet exercice.

**B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'effet s'est poursuivi au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 :

**B.1-** La société « New Body Line SA » a conclu un contrat de location d'un local utilisé en tant qu'usine avec M. Nessim REJEB, Directeur Général Adjoint de la société. En 2017, ce contrat a fait l'objet d'un avenant qui prévoit un loyer mensuel brut de 5 000 Dinars avec une

augmentation de 5% chaque deux ans. Dans ce cadre, la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à 63 000 Dinars

**C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

**C-1-** Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Président Directeur Général :

- **Un salaire mensuel net de 5000 DT payable sur 14 mensualités ;**
- **La prise en charge de la contribution de la CNSS ;**
- **Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;**
- **Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;**
- **Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et**
- **Un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois.**

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un Directeur Général Adjoint à compter du 01/02/2013 et ce en vue d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- **Un salaire net mensuel de 1000 DT et la prise en charge de la contribution de la CNSS**

A ce titre, le Conseil d'Administration réuni le 19/03/2020 a décidé de porter le salaire net du Directeur Général Adjoint à 2 000 Dinars avec un effet rétroactif à compter de janvier 2019.

**C-2-** Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2020, se présentent comme suit (en DT) :

	Charges de l'exercice		Passif	
	PDG	DGA	PDG	DGA
Avantages à court terme	101 139	35 866	18 669	4 103
Prise en charge de la CNSS	2 216	6 194 (Régime Normal)	531	3 038 (Régime Normal)
Total	103 355	42 060	19 200	7 141

Par ailleurs et en dehors des opérations précitées, nos investigations ne nous ont pas permis de déceler d'autres conventions entrant dans le cadre des dits articles

Tunis, le 08 Avril 2020

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Rachid NACHI**

## CHAPITRE III- DOCUMENT D'INFORMATION

**I- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSEMBLEE****1.1 Election des membres du Conseil d'Administration****1.1.1 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration actuels dont le mandat se termine avec l'Assemblée statuant sur l'exercice 2020**

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Dernier poste occupé à NBL	Fonctions principales actuelles	Mandat
Karim REJEB SFAR	<b>Lui -même</b>	<b>Président</b>	<b>PDG</b>	<b>PDG</b>	2018 -2020
Nessim REJEB	<b>Lui -même</b>	<b>Administrateur</b>	<b>DGA</b>	<b>DGA</b>	2018 -2020
Hedi REJEB SFAR	<b>Lui -même</b>	<b>Administrateur</b>			2018 -2020
Hanène REJEB	<b>Elle-même</b>	<b>Administrateur</b>			2018 -2020
Walid BEN RHOUMA	<b>Lui -même</b>	<b>Administrateur</b>			2018 -2020

**1.1.2 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (nouveaux candidats)**

- Désignation de deux administrateurs indépendants :

Deux candidatures ont été retenues pour le poste d'administrateur indépendant. L'Assemblée Générale Ordinaire prendra acte de la liste des candidats sélectionnés pour désigner deux administrateurs indépendants pour une période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

- Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires :  
La date limite de dépôt des candidatures pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires a été fixée au 03/05/2021.  
L'Assemblée Générale Ordinaire mettra à la disposition des actionnaires minoritaires une liste des candidatures qui ont été retenues après dépouillement pour désigner un administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour un mandat de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.  
Les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

**1.1.3 Renseignements sur les membres du Conseil d'Administration (candidats à renouveler)**

Mr. REJEB SFAR Karim

-Mr. REJEB Nessim

-Mr. REJEB SFAR Hedi

-Mme REJEB Hanen

**1.1.4 Administrateurs détenant 5% ou plus dans le capital de NEW BODY LINE**

(Situation au 23/04/2021)

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'actions</b>	<b>Valeur Nominale</b>	<b>Montant Total</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Droit de vote</b>
Karim REJEB SFAR	2 196 275	1	2 196 275	51,67%	Oui
Nessim REJEB	463 700	1	463 700	10,91%	Oui
<b>Total</b>	<b>2 659 975</b>		<b>2 659 975</b>	<b>62,58%</b>	

**1.2 Nomination du commissaire aux comptes**

L'AGO du 08/06/2018 a nommé le cabinet « UNIVERS AUDIT », membre de l'OECT, en qualité de nouveau commissaire aux comptes de la société pour la période de 2018 à 2020.

Le renouvellement de son mandat pour une période de trois ans couvrant les exercices de 2021 à 2023, sera proposé à l'assemblée générale du 26/05/2021.

**1.3 Autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée**

Distribution d'un dividende de 0,360 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 36% du nominal.

**1.4 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour de l'Assemblée**

- *Les administrateurs en ce qui concerne les jetons de présence,*
- *Les actionnaires en ce qui concerne la répartition des bénéfices.*

**II-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DROIT DE VOTE ET LA REPARTITION DU CAPITAL****2.1 Nombre de titres comportant droit de vote**

Le capital social de la société NEW BODY LINE est constitué uniquement par des actions ordinaires.

Ce capital est divisé en 4 250 400 actions ordinaires de nominal un dinar, jouissant toutes de droit de vote.

## **2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires**

La date d'inscription au registre des actionnaires pour la détermination du quorum et des droits de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/05/2021 sera à priori le 19/05/2021 ou le 18/05/2021.

## **2.3 Répartition du capital (actionnaires détenant plus que 5% du capital)**

(Situation au 23/04/2021)

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
M. Karim REJEB SFAR	2 196 275	2 196 275	51,67%
M. Nessim REJEB	463 700	463 700	10,91%
Autres détenant moins que 3%	1 590 425	1 590 425	37,42%
<b>Total</b>	<b>4 250 400</b>	<b>4 250 400</b>	<b>100%</b>

## CHAPITRE IV PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

**1<sup>ère</sup> résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020.**

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ledit rapport.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**2<sup>ème</sup> résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020.**

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans aucune réserve, les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2020.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à.....*

**3<sup>ème</sup> résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du Code des Sociétés Commerciales.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à.....*

**4<sup>ème</sup> résolution : Affectation du résultat 2020**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020 comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>Montant DT</b>
Résultat de l'exercice	1 216 169,753
Résultats reportés	20 050,000
Réserves facultatives 2019	293 924,247
<b>Total bénéfice à répartir</b>	<b>1 530 144,000</b>
<b>Affectation pour :</b>	
• <u>Réserve Légale</u>	0,000
• <u>Réserves facultatives</u>	0,000
• <u>Reliquat sur le bénéfice 2020 à répartir</u>	1 530 144,000
• <u>Dividendes à distribuer soit 0,360 dinars par action et 36% du nominal</u>	-1 530 144,000
<b>Nouveau report à nouveau</b>	<b>0,000</b>

La mise en paiement du dividende s'effectuera à partir du .....

(\*) Soit un dividende de 0,360 dinars par action correspondant à une rémunération à hauteur de 36% du nominal.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**5<sup>ème</sup> résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2020.**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2020.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**6<sup>ème</sup> résolution : Fixation du montant des jetons de présence**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération annuelle à allouer aux différents membres du Conseil d'Administration, sous forme de jetons de présence à raison de **2 000 DT** nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**7<sup>ème</sup> résolution : Désignation de deux administrateurs indépendants :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la liste des candidats sélectionnés pour désigner deux administrateurs indépendants.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme.....

en tant qu'administrateurs indépendants, pour une période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**8<sup>ème</sup> résolution : Désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires :**

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'arrivée à terme du mandat de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, une liste des candidats a été mise à la disposition des actionnaires minoritaires pour désigner un administrateur représentant les actionnaires minoritaires et où les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

L'Assemblée Générale Ordinaire nomme..... en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**9<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement de mandat des administrateurs**

L'Assemblée Générale Ordinaire constatant l'arrivée à terme du mandat des administrateurs suivants :

- 1 M. Karim REJEB SFAR,
- 2 M. Nessim REJEB,
- 3 M. Hédi REJEB SFAR
- 4 Mme. Hanène REJEB,

Décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à la tenue de l'AGO qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2023 :

1. M. Karim REJEB SFAR,
2. M. Nessim REJEB,
3. M. Hédi REJEB SFAR
4. Mme. Hanène REJEB,

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**10<sup>ème</sup> résolution : Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la société Univers Audit, membre de l'OECT, en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce pour une période de trois ans couvrant les exercices de 2021 à 2023.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*

**11<sup>ème</sup> résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir, au Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

*Cette résolution mise au vote est adoptée à .....*